

## L'Historicité de la Médersa en Afrique et au Burkina Faso

**Mahamoudou Oubda**

*Maître de conférences d'histoire contemporaine*

*à l'Université Norbert ZONGO*

*oubdamahmoud@yahoo.fr*

*226 71305313*

**Boukaré Gansonré**

*Maître-assistant d'histoire contemporaine à*

*l'Université Joseph KI-ZERBO*

*gaboukare@yahoo.f*

*226 70135395*

### Resumé

*La médersa est l'aboutissement d'un processus d'évolution de l'enseignement islamique débuté du vivant du prophète de l'islam. Ce processus va des cercles d'études aux médersas en passant par les Kuttâb. Les médersas mérinides construites au XIV<sup>e</sup> siècle pour la plupart furent celles qui vont inspirer les colonisateurs français dans leur volonté de mise en place d'institutions scolaires au Maghreb, notamment en Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle. Après cette expérience algérienne, l'administration coloniale œuvra pour l'avènement des médersas en AOF à partir des écoles coraniques qui existaient déjà. Les premières furent les médersas de Djenné, de Saint-Louis et de Tombouctou. En Haute-Volta, les premières médersas virent le jour à l'ouest du pays à la veille des indépendances par le truchement de l'UCM (Union Culturelle Musulmane). Elle sera relayée plus tard par la CMHV ( Communauté musulmane de Haute-Volta) dans la promotion de cette institution éducative musulmane.*

**Mots clés :** Médersa ; Burkina Faso ; Communauté musulmane ; Administration coloniale.

## Abstract

*The madrasa is the culmination of a process of evolution in Islamic teaching that began during the lifetime of the prophet of Islam. This process ranges from study circles to medersas and the Kuttâb. The Mérinides medersas built in the fourteenth century for the most part were those that inspired the French colonizers in their desire to set up educational institutions in the Maghreb, especially in Algeria in the nineteenth century. After this Algerian experience, the colonial administration worked for the advent of madrasas in AOF from the Koranic schools that already existed. The first were the medersas of Djenné, Saint-Louis and Tombouctou. In Upper Volta, the first medersas were born in the west of the country on the eve of independence through the UCM (Muslim Cultural Union). It will later be relayed by the CMHV (Muslim Community of Upper Volta) in the promotion of this Muslim educational institution.*

**Keywords :** Madrasa ; Colonial administration ; Burkina Faso ; Muslim Community

## Introduction

L'islamisation et le choc colonial ont entraîné une évolution notable de l'enseignement islamique au Burkina Faso ex Haute Volta. En effet, si la présence de l'école coranique dans cette contrée remonte à l'islamisation de ses populations, l'avènement de la médersa/école franco-arabe, dans sa version actuelle, date de la colonisation française. De façon globale, un lien historique existe entre l'école coranique et la médersa.

L'école coranique aux finalités et aux objectifs clairs, a traversé des périodes difficiles pendant la colonisation européenne de l'Afrique de l'Ouest. A l'époque, pour promouvoir l'école coloniale aux dépens de l'éducation

musulmane, la France a appliqué en Afrique subsaharienne une politique de réglementation et de contrôle des acteurs coraniques.

Elle a même créé ses propres écoles musulmanes appelées « médersas », pour appâter les musulmans dans le désir d'optimiser la réussite de l'œuvre coloniale.

En réaction à cette politique coloniale assimilable à une stratégie antimusulmane, l'intelligentsia musulmane, représentée alors par l'Union Culturelle Musulmane (UCM) constituée surtout par d'anciens étudiants africains formés en Égypte et dans les instituts du Maghreb, imbus de réformisme, va déclencher un processus de modernisation de l'enseignement islamique (Moreau, 1982 : 264).

C'est ce que nous allons révisiter à travers cet écrit. Il s'agit ici de faire l'historique de cette institution multiséculaire qu'est la médersa, de montrer le processus de son implantation en Afrique avant de terminer par le cas spécifique du Burkina Faso.

## **1. Historique de la medersa**

Le terme médersa est une francisation du mot arabe *madrasatun*. La médersa, cadre d'enseignement islamique moderne, est une institution millénaire.

### **1.1 Genèse en Orient**

Dès les premiers instants de sa mission, marquée par le début de la révélation à La Mecque, le prophète Muhammad recevait ses compagnons dans un domicile privé (la maison d'Arquam/*Daroul Arquam*) pour leur enseigner le Coran. Ce fut le premier cadre de réunion et la première école coranique par excellence de l'islam (Gansonré, 2020 : 47).

Durant les deux premiers siècles de l'Hégire correspondant aux VII<sup>ème</sup> et VIII<sup>ème</sup> siècles, la mosquée fut le principal foyer de transmission de l'enseignement islamique. La mosquée de Médine joua le rôle pionnier avec comme animateur le prophète Muhammad. Les toutes premières formes d'apprentissage dans la mosquée furent les «cercles» (Nashabi, 1977 : 33).

Les cercles d'étude sont assimilables à des « universités libres » du fait que l'accès y était libre et gratuit. Les publics intéressés assistaient aux cours de leurs choix sans exigence particulière. Ils sont comparables aux conférences publiques données de nos jours. Dans leur évolution, plusieurs d'entre ces cercles ont connu des mutations pour donner naissance aux *kuttâb* aux IX<sup>ème</sup> et X<sup>ème</sup> siècles.

A la différence des cercles régis par une pédagogie orale, le *kuttâb* mettait désormais l'accent sur l'écriture<sup>1</sup>. Ainsi, les passages du Coran et des *hadiths* étaient écrits avant d'être mémorisés. Ces *kuttâb*, par leur méthode, s'apparentaient aux écoles coraniques qui ont essaimé en Afrique noire à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle (Ouédraogo, 2015 : 51).

## 1.2 Du *Kuttâb* à la *médersa*

Les cercles d'études inaugurés à la mosquée *Al Azhar* en 975 par le *califat* fatimide dispensaient surtout des cours de jurisprudence chiite. En 998, *Al Azhar* devient une Université, la première du Moyen Age (Ouédraogo, 2015 : 52). Un projet de réorganisation de l'enseignement fut proposé par le ministre *Ya'qub ibn Kilis* au calife fatimide *Al Aziz Billâh*. Les mesures les plus significatives prises se résumaient à l'institution d'un enseignement régulier, à la sélection

---

<sup>1</sup> *Kuttab* est un nom formé sur la base de la racine *k-t-b* qui signifie « écrire ».

d'enseignants payés par les finances publiques et à l'ouverture de nouvelles filières.

Au XI<sup>ème</sup> siècle, face à la percée chiite en Égypte, les Turcs seldjoukides<sup>2</sup>, qui dominaient la dynastie Abbasside de Bagdad, réagirent par l'entremise du vizir *Nizâm Al Moulk* (1018-1092). Il créa la médersa *Al Nizâmiya* à Bagdad, inaugurée en 1065 ( Arocady, 1977 : 35). Elle jouissait d'un statut public avec toutes ses implications. Les enseignants étaient nommés par le vizir ou son délégué. Étudiants et enseignants devaient surtout appartenir à l'école de jurisprudence chafiite.

L'autre grande *médersa* non moins célèbre fut *Al Mustansiriya*, fondée à Bagdad en 1227 par le calife Al Mustansir. Contrairement à *Al Nizâmiya*, *Al Mustansiriya* se consacrait à l'enseignement des quatre écoles de jurisprudence sunnite<sup>3</sup>. Cette orientation fut symbolisée par une architecture de la médersa présentant un bâtiment comportant quatre *iwans* (ailes), à raison d'un *iwan* par école. L'expérience d'*Al Mustansiriya* ne dura que trente ans puisqu'en 1258, l'invasion mongole emporta l'école. Non seulement l'établissement fut détruit, mais les ouvrages furent jetés dans le fleuve et les enseignants noyés. La médersa est rebâtie par les Mongols, mais l'établissement ne retrouva pas sa célébrité d'antan.

À Bagdad, les élites formées par les *médersas* étaient classées en deux catégories, selon leur appartenance fonctionnelle. Dans la première catégorie figuraient en grand nombre les *ulamâ* (spécialistes des sciences religieuses), les

---

<sup>2</sup> Ils sont arrivés d'Asie centrale et ont conquis successivement la Transoxiane, le Khorasan, l'Iran puis Bagdad en 1055. Tughril Beg, aux commandes des Turcs a reçu du calife de Bagdad le titre de sultan. Le pouvoir califal et le pouvoir seldjoukide vont cohabiter avec une ascendance du deuxième sur le premier. Les Seldjoukides étant sunnites, ils ont mis sous leur tutelle le califat.

<sup>3</sup> Il s'agit des écoles hanafite de l'Imâm Abû Hanifa (700-767), malikite de l'Imâm Mâlik (712-796), châfi'ite de l'Imâm Châfi (768-820) et hanbalite de l'Imâm Ibn Hanbal (781-856).

savants des « sciences anciennes » notamment les mathématiciens, les logiciens, les philosophes, les médecins ; et dans la deuxième catégorie, en nombre réduit, ceux qui remplissaient des fonctions politiques ou administratives (califes, sultans, vizirs, secrétaires). Les juristes étaient quant à eux difficiles à classer, dans la mesure où certains cumulaient la fonction de juge (*cadi*) avec la tâche d'enseignant (Van Renterghem, 2001 : 79-80).

La médersa créée par le pouvoir politique dans un contexte de schisme et de compétition entre deux grands courants de l'islam (le sunnisme et le chiisme), jouait donc à la fois sur deux registres. Sa double vocation consistait à former l'élite politico-administrative et l'élite religieuse.

Entre le XI<sup>ème</sup> et le XIII<sup>ème</sup> siècle, *Al Nizâmiya*, *Al Mustansiriya* et *Al Azhar* furent les trois grandes universités du monde musulman. Leurs exemples ont été suivis dans d'autres villes arabes où des pôles de savoirs ont émergé : la *Zâhiriya* à Damas, la célèbre *Zaytouna* de Tunis et la *Qarawiyyin* de Fès (Arocady, 1977 : 36). Les médersas mérinides<sup>4</sup>, pour la plupart construites au XIV<sup>e</sup> siècle, sont celles qui vont inspirer les colonisateurs français dans leur volonté de mettre en place des institutions scolaires en Algérie au XIX<sup>ème</sup> siècle (Janier, 2010 :10).

## 2. L'implantation de la medersa en afrique

### 2.1 *Les médersas métropolitaines françaises*

Les médersas métropolitaines françaises sont des médersas créées et supervisées par la France dans certaines

---

<sup>4</sup> Ce sont des médersas édifiées par des sultans mérinides. La première, la médersa Qarawiyyin fut fondée avant 1285 par le premier sultan Abou Youssef Yacoub, la médersa de Fès par le sultan Abou Said en 1320 et les médersas Bou Anania à Meknès et à Fès par le sultan Abou Inan entre 1350 et 1355.

de ses colonies d'Afrique. Elles ont été calquées sur le modèle oriental et transposées dans des colonies comme l'Algérie, la Mauritanie, le Sénégal et le Soudan.

### ***2.1.1 L'expérience française en Algérie***

En 1850, après 20 années de colonisation, la France comprend que les musulmans en Algérie sont très attachés à leurs coutumes et souhaitent que le droit musulman, et non pas le droit français, continue à leur être appliqué en ce qui concerne le statut des personnes, les successions et les immeubles. Pour appliquer ce droit il est indispensable d'avoir des cadis et des fonctionnaires compétents qui ne peuvent être formés que dans des écoles spéciales, les médersas, à l'instar des médersas des souverains Berbères (XIIème – XIVème siècles) qui eux-mêmes s'étaient inspirés des fondations analogues faites dans l'Orient Musulman dès les XIème -XIIème siècles.

Ainsi, l'expérience française de la medersa ou écoles supérieures en Algérie se déroule dans un contexte colonial où c'est la loi de l'indigénat qui prévalait. Dans le domaine de l'éducation, un système hiérarchisé fonctionnant à la relégation et à l'exclusion des autochtones était imposé (Oubda, 2023 : 20). L'enseignement traditionnel était limité, surveillé et même réprimé. Un décret du 30 septembre 1850 créa trois médersas à Médéa, à Constantine et à Tlemcen. Ces médersas ont pour but de donner un enseignement juridico-religieux ainsi que littéraire, et de permettre à des indigènes d'occuper de hautes fonctions administratives, judiciaires ou religieuses dans l'État (Janier, 2010 : 2). Au départ, chacune d'elle disposait de trois professeurs qui enseignaient

exclusivement en langue arabe<sup>5</sup>. Les matières comprenaient la grammaire, les lettres arabes, le droit et la théologie.

Cette expérience française en Algérie qui a relativement réussi a convaincu les autorités coloniales de la possibilité de son extension à certaines colonies d'Afrique noire.

### **2.1.2 L'expérience française en Afrique de l'ouest**

La France n'eut pas de politique musulmane cohérente dans ses colonies d'Afrique occidentale. Les décisions se prenaient au gré des circonstances et des acteurs coloniaux, mais toujours guidées par un certain pragmatisme. A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la question musulmane suscita la naissance de deux courants antagonistes : l'un stigmatisant l'islam en le considérant comme un élément subversif, l'autre l'admettant comme un facteur de civilisation ( Diallo, 1997 : 409-410).

C'est dans ce contexte qu'un décret du 24 décembre 1903 réglementait l'enseignement musulman dans son ensemble<sup>6</sup>. Son échec amena l'administration coloniale à adopter une politique de la « carotte » en 1906. Par arrêté du 12 juin 1906 émanant du gouverneur général Guy Camille, les marabouts étaient invités à dispenser au minimum deux heures de cours de français à leurs élèves, moyennant une subvention annuelle de 300 francs (Cissé, 1992 : 85-86). L'esprit « franco-arabe » qui se cachait derrière cette proposition s'inscrivait dans une logique de compromis avec

---

<sup>5</sup> Pour plus de détails, voir Aïssa Kadri « Histoire du système d'enseignement colonial en Algérie » in : *La France et l'Algérie : leçons d'histoire*, sous la dir. de Frédéric Abécassis, Gilles Boyer, Benoît Falaize et al. Lyon : Ens Éditions, 2007, p. 19-39 ; Claude Collot, *Les institutions de l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962)*, Paris : Cnrs éd. et Alger : Opu, 1987.

<sup>6</sup> Le décret stipule que l'ouverture de toute école coranique nécessitait une autorisation administrative, les enseignants devaient subir des examens devant un jury, les marabouts devaient aussi tenir un registre pour l'état civil des enfants et la mendicité des élèves interdite. Irréaliste, ledit décret n'a pas pu être appliqué.

les marabouts. La motivation profonde était que pour assurer sa « mission civilisatrice » dans les colonies, la France se devait de promouvoir l'école coloniale. L'école coranique apparaissait donc comme un concurrent sinon un obstacle à cette mission.

- **La médersa de Djenné**

La médersa de Djenné fut créée par arrêté du 4 juillet 1906 dans la colonie du Haut-Sénégal-Niger. Sa fondation avait pour buts :

« 1°) de développer les études supérieures musulmanes et de former le personnel enseignant des écoles coraniques ;  
2°) d'apprendre à une élite de jeunes musulmans la langue et l'écriture françaises et de leur donner, en même temps, des vues justes sur le rôle civilisateur de la France en Afrique » (Marty, 1920 : 258).

Son programme s'inspirait de celui en vigueur en Algérie sous un régime bilingue. Les cours en arabe étaient centrés sur la grammaire, la jurisprudence musulmane, l'exégèse coranique, la philosophie arabe et la théologie défendue par Cheikh Mohammed Abdou<sup>7</sup>.

L'étude du français, le calcul, l'hygiène, la mission civilisatrice de la France et la finalité de l'expansion coloniale constituaient le menu des cours en français.

Durant l'année scolaire 1909-1910, sur un effectif de 35 élèves, la répartition des élèves en fonction de leur origine sociale indiquait 8 fils de chefs, 4 fils de cadi, 6 fils de

---

<sup>7</sup> Il est l'auteur de la *Risâlat al-tawhid*. Selon lui, l'islam est tombé dans un état de faiblesse à cause notamment de la division des musulmans, des pratiques superstitieuses et soufies et de la négligence du savoir moderne. La réforme ainsi déduite passe par l'éducation, la référence au raisonnement, la lutte contre les innovations blâmables, la pratique de l'effort d'interprétation et le rapprochement des écoles juridiques. A Al Azhar, il tenta d'introduire les sciences profanes et les langues étrangères dans les programmes d'enseignement.

marabouts, 6 fils de marchands, 7 fils de cultivateurs et 4 fils d'artisans (Marty, 1920 : 261). La médersa de Djenné était par conséquent une sorte d'école aristocratique où le plus grand nombre d'élèves étaient des fils de chefs ou de notables.

#### - **La médersa de Saint-Louis**

La médersa de Saint-Louis a été créée par un arrêté du 15 janvier 1908. Destaing, ancien directeur de la médersa d'Alger, fut chargé de la mise en place de l'établissement. Cette médersa remplaça l'ancienne *École des fils de chefs* et en conserva certaines pratiques.

Au programme d'enseignement français en vigueur, s'est ajouté un enseignement musulman comprenant la langue, la littérature arabe et la civilisation musulmane.

En 1912-1913, sur un effectif de 111 élèves, les fils de chefs venaient en tête avec un effectif de 42 suivis des fils de marabouts avec un total de 18 (Marty, 1920 : 115-116). Dans l'ensemble, l'enseignement français bénéficiait du plus grand volume horaire hebdomadaire<sup>8</sup>. Le règlement intérieur de l'école établissait un programme d'enseignement adapté au culte musulman, notamment pour la prière<sup>9</sup>.

#### - **La médersa de Tombouctou**

La médersa de Djenné fonctionnait difficilement. Le recrutement faible et approximatif des élèves poussa l'administration coloniale à entreprendre des démarches auprès de certains parents d'élèves de l'école régionale de Tombouctou. L'objectif était de les convaincre d'accepter un

---

<sup>8</sup> Pour l'enseignement français (1<sup>ère</sup> année=12h, 2<sup>e</sup> année=13h, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années=15h) et pour l'enseignement musulman (7heures en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années).

<sup>9</sup> Un temps était dégagé pour les ablutions et la prière. Le vendredi est décrété jour de repos.

éventuel transfert de leurs enfants à la médersa de Tombouctou, fondée par les autorités coloniales françaises en 1910. La grammaire, la jurisprudence, le commentaire du Coran, la théologie d'après la Risâla de Cheikh Abdou et la philosophie musulmane y sont enseignés. Les élèves y apprennent aussi la langue française, le calcul, l'hygiène, l'histoire de la France et de l'Afrique ( Roy, 2007 : 32).

## ***2.2 L'Union Culturelle Musulmane et la médersa moderne***

### ***2.2.1 La création de l'UCM***

L'histoire de l'UCM est intimement liée à celle de son fondateur, Cheikh Touré. Il est né en 1925 à Fass Touré au Sénégal. Originaire d'une famille maraboutique dont le père Mohammed Touré en était l'incarnation, ses études l'ont conduit à Saint-Louis en 1944 et à la célèbre médersa de Boutilimit (Mauritanie) en 1949 où il fut reçu au brevet d'études franco-arabes (Dramé, 2003 : 198-200).

L'UCM, le mouvement qu'il a créé s'est inscrit dans une perspective réformiste. L'un de ses objectifs fondamentaux était de restaurer l'orthodoxie islamique par une lutte engagée contre les marabouts-charlatans, le fanatisme et les superstitions. Mais dès son apparition, deux tendances se sont dégagées à l'intérieur du mouvement : l'une « moderniste », regroupant les musulmans formés dans les instituts du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc) tandis que l'autre « conservatrice » composée majoritairement d'anciens étudiants d'*Al Azhar*.

### ***2.2.2 Les écoles de l'UCM***

A la tête de l'UCM , Cheikh Touré ouvrit la première école arabo-islamique le 2 décembre 1953 dans le quartier de Fith-Minh à Dakar.

L'autorité coloniale en réaction à cette initiative tenta de fermer l'école en brandissant l'arrêté de 1945 réglementant l'instruction religieuse. Le commandant Mangin, chef du service des Affaires musulmanes commis à cette tâche, échoua à cause de la détermination de la population locale et du soutien de quelques dignitaires. L'administration dût alors laisser l'école fonctionner. D'autres écoles seront créées à Saint-Louis, à Kaolack et à Thiès par l'UCM (Dramé, 2003 : 203).

### **3. Implantation et evolution des medersa en haute-volta**

L'implantation et l'animation des medersas en Haute Volta fut l'œuvre de familles maraboutiques et des premières formes de structures musulmanes naissantes.

#### ***3.1. Les médersas familiales***

##### ***3.1.1 La médersa familiale Dieneppo***

L'histoire de l'école de la famille Dieneppo reste liée à celle d'Alpha Moye Dieneppo, premier de la famille à s'installer à Bobo-Dioulasso. Il serait arrivé à Bobo-Dioulasso en 1918 en provenance de Djenné au Mali. En 1933, Alpha Moye et Cheikh Ahmed Ba, un marabout originaire de Ségou, créèrent ensemble « Hamdalaye », un quartier isolé. En 1934, Cheikh Ahmed Moctar Ba céda une partie de sa cour, érigée pour l'occasion en mosquée et en école coranique.

Deux groupes d'élèves suivaient les enseignements coraniques :

les internes qui logeaient avec le maître et les externes qui habitaient dans leurs familles respectives.

Cette école a connu une mutation après le séjour de Bamoye Dienepo à Fès pour son service militaire.

À Fès, Bamoye découvrit l'enseignement musulman rénové à travers les médersas de la ville. De retour de Fès avec une importante documentation (manuel scolaire), il insuffle une nouvelle dynamique à l'école en introduisant des éléments nouveaux : table-banc, tableau, calcul, livre de lecture (« *Tilâwat maghribiyat* »), chants en arabe, sifflet, etc. L'école coranique s'assimilait désormais à une médersa même si elle ne présentait pas toutes les commodités à l'image des médersas du Maghreb. Bamoye initia ses frères Ibrahim, Gaoussou et Tiémogoba à cet enseignement rénové.

### **3.1.2 La médersa de la famille Sanogo 1957**

Youssouf Sanogo, maître coranique dirigeait une école dans la ville de Bobo-Dioulasso. Son fils, Mahmoud Sanogo, étudia le Coran auprès de lui entre 1934 et 1947. Ce dernier prit conscience des limites de cet enseignement local. Alors qu'il avait aussi la charge de moniteur dans l'école parentale, il décida de se rendre au Soudan français pour approfondir ses connaissances. Il justifia son départ par la faiblesse de son niveau de connaissance et la non maîtrise de la langue arabe (Cissé, 1989 : 26).

Il effectua ses études à Diouma, Tombouctou, Barweli et Ségou entre 1947 et 1956.

Dans cette dernière localité, Mahmoud Sanogo a fréquenté la célèbre médersa de Saada Touré. Au retour de sa formation en 1957, il mit en place une médersa.

### **3.2. L'œuvre de l'UCM**

#### **3.2.1 La médersa de la section UCM de Bobo-Dioulasso**

La première médersa communautaire créée à Bobo-Dioulasso fut la médersa parrainée par le bureau fédéral de l'UCM. L'école est ouverte en 1958 dans le quartier Hamdalaye et comptait environ 160 élèves. Le local était loué à un montant mensuel de 50 000 francs CFA. La médersa fut ensuite transférée à Sikasso-Cira. L'UCM affecta Diawhar N'diaye, un professeur d'arabe sénégalais pour la direction de l'école<sup>10</sup>.

#### **3.2.2 La médersa de la section UCM de Nouna**

La médersa de Nouna a été créée en 1959 dans la mouvance générale imprimée par le bureau fédéral de l'UCM. La région qui abrite la ville de Nouna compte parmi les régions les plus islamisées de la colonie de Haute-Volta. D'abord ouverte dans l'enceinte d'une cour privée, l'école déménagea en 1961 sur son propre site aménagé. Ailleurs, des médersas ont ouvert leurs portes à Déodougou (1962), à Ouahigouya (1965), à Ramatoulaye (1966) et à Kougny (1968).

### **3.3 La relève de l'UCM par la CMHV dans la promotion des médersas**

Après l'indépendance, les musulmans voltaïques ont créé la Communauté Musulmane de Haute Volta (CMHV) en 1962 qui est devenue plus tard la Communauté Musulmane du Burkina Faso (CMBF). Cette association prit la relève de l'UCM dans la promotion des médersas.

---

<sup>10</sup> Diawhar N'diaye est né vers 1928 à Thiès (Sénégal). Il étudia le Coran à Thiès et à Dakar avant de parachever ses études à l'Institut Ben Badis de Constantine (Algérie) entre 1951 et 1953. De retour au Sénégal, il enseigna l'arabe à Dakar jusqu'à son affectation à Bobo-Dioulasso en 1958.

La vulgarisation des médersas était ainsi vue non seulement comme un moyen de modernisation de l'enseignement confessionnel islamique, mais aussi comme un moyen d'éradication de la mendicité. Il faut rappeler que l'école coranique était perçue, bien que cela ne soit pas tout à fait exact, comme un cadre presque exclusif de développement du phénomène de la mendicité. Souffrant de voir l'association école coranique-mendicité, la CMHV s'est assignée le devoir d'apporter sa contribution à la lutte contre la mendicité par le développement des médersas. Dès les premiers moments, elle fit de la dynamisation de l'enseignement islamique son cheval de bataille. Elle s'efforçait à mettre à la disposition des médersas burkinabè un programme unique devant permettre désormais aux élèves d'atteindre une formation primaire sanctionnée par le Certificat d'Etudes Primaire arabe, permettant aux meilleurs élèves de poursuivre les études secondaires et mêmes supérieures, même s'il faut relever que le manque d'enseignants qualifiés n'avait pas permis la concrétisation d'une telle ambition<sup>11</sup>. En rappel, en tant que première association islamique au début de l'indépendance, la CMHV avait hérité des médersas de Bobo-Dioulasso et de Nouna et avait ouvert celles de Ouagadougou et de Ouahigouya dès les premières années de sa naissance (Cissé, 1989 : 27).

Toutefois, il convient de noter que l'implantation des médersas n'a pas suscité l'unanimité au sein des acteurs musulmans. Les marabouts, dépositaires de l'école traditionnelle musulmane, en étaient les premiers détracteurs. Toumani TRIANDÉ, un des responsables de la Communauté musulmane de l'époque rappelle le climat de

---

<sup>11</sup> CNAB, 7V485 : Communauté musulmane de Haute-Volta, 2<sup>ème</sup> AG, 1964, *Rapport sur l'enseignement et la jeunesse*.

tension entre les différents promoteurs de l'éducation islamique :

Dès l'avènement de la Communauté musulmane au Burkina Faso, nous avons aussitôt implanté des médersas, mais cela a soulevé un tollé parmi les conservateurs, c'est-à-dire les promoteurs d'écoles coraniques. On disait à l'époque que les médersas étaient des écoles de Satan. La vérité, c'est que nos détracteurs croyaient qu'en instituant les médersas, nous demandions la suppression des écoles coraniques<sup>12</sup>.

Malgré cela, les médersas ont connu un véritable succès en Haute-Volta pour diverses raisons.

#### 4. Les raisons du succès des médersas au Burkina Faso

Après leur implantation, les médersas ont connu un grand foisonnement dans la période poscoloniale. En effet dès 1964, outre les médersas privées, la CMHV enregistrait déjà 11 médersas dont 04 à Ouagadougou, 05 à Bobo-Dioulasso, 01 à Nouna et 01 à Dédougou avec au total 27 classes et 1154 élèves<sup>13</sup>.

A l'image des autres Etats nouvellement indépendants, au Burkina Faso, les médersas vont s'imposer progressivement malgré les conditions précaires et l'hostilité de certains milieux. Ce succès des médersas se justifie d'une part, par les limites des nouveaux Etats post coloniaux face à la demande éducative, et d'autre part, par l'inadéquation entre l'école d'inspiration coloniale et les aspirations de nombreuses populations.

---

<sup>12</sup> Triandé Toumani, président de la C.M.B.F., interview publié dans le journal quotidien *L'Observateur Paalga*, n° 3271 du lundi 19 octobre 1992, p. 7.

<sup>13</sup>CNAB, 7V485, CMHV, 2<sup>e</sup> AG, 1964, Rapport sur l'enseignement et la jeunesse.

L'école européenne officielle ou missionnaire, n'absorbait qu'une minorité des candidats à l'éducation, laissant sur le carreau les autres, la grande majorité. Dans un tel contexte, la médersa s'imposait progressivement comme une alternative et son succès s'affirmait d'autant mieux que pour nombre de musulmans, elle permettait d'associer à l'acquisition d'un savoir, l'indispensable sauvegarde des valeurs morales islamiques « menacées » par l'école européenne (Otayek, 1993 :10). Les médersa se sont multipliées, portées par le dynamisme des communautés musulmanes « nationales » et par le soutien de plus en plus actif des Etats arabes. De la période des indépendances jusqu'aux années 1990, l'évolution de l'enseignement islamique s'est faite en grande partie à travers les médersas qui ont connu un boom remarquable. Cette évolution va se poursuivre à un rythme remarquable. Ainsi, d'environ 200 médersas reconnues en 1997-1998, leur nombre est passé à environ 1500 en 2014-2015, sans compter celles non reconnues, les plus nombreuses d'ailleurs, qui échappent aux statistiques (Gansonré, 2020 : 145).

## Conclusion

Il apparaît à la lumière de ce qui précède que la médersa a fait son apparition en Orient avant de gagner plus tard l'Afrique noire. Les cercles d'études nés du vivant du prophète ont évolué en Kuttâb aux IXè-Xè siècles qui vont évoluer à leur tour en médersas à partir du XIè siècle. Leur implantation en Afrique francophone a été le fait du colonisateur avec l'ouverture de médersas métropolitaines d'abord en Algérie puis en Afrique occidentale.

Au Burkina Faso en particulier, la médersa a été le fruit des mutations de l'école coranique à la fin des années 1950. Les précurseurs de ces mutations ont été d'abord des familles détentrices d'écoles coraniques et par la suite, des musulmans réformistes dans le cadre de l'UCM. Son implantation a été donc le fait de facteurs exogènes et de facteurs endogènes. Contrairement aux autres territoires, la médersa a connu un début difficile au Burkina Faso au regard du contexte particulier de la colonie considérée comme « terre de mission » par l'Église.

Toutefois, malgré ce contexte défavorable, les médersas ont connu un succès remarquable après les indépendances d'où l'importance des effectifs qu'elles scolarisent et la place non négligeable qu'elles occupent de nos jours dans l'offre éducative du pays.

## Bibliographie

- BARO Mamadou, 2000, *La contribution des médersas (écoles franco-arabes) au développement de l'enseignement primaire*, Mémoire de fin de cycle, E.N.A.M.
- BOLY Mamadou et GUE, Z Paul-Marie, 1988, *Étude analytique des medersas et des écoles franco-arabes au Burkina Faso*, Mémoire de fin de formation I.E.P.D., I.P.B., Ouagadougou.
- CISSÉ Issa, 1989, *Introduction à l'étude des médersas au Burkina Faso : des années 1960 à nos jours*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Ouagadougou.
- CISSÉ Issa, « Les médersas au Burkina, l'aide arabe et la croissance d'un système d'enseignement arabo-islamique », in *Islam et Sociétés au Sud du Sahara*, 1990, n°4, pp. 57-72.
- CISSÉ Seydou, 1992, *L'Enseignement islamique en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.

- CNAB, 7V485 : Communauté musulmane de Haute-Volta, 2<sup>ème</sup> AG, 1964, Rapport sur l'enseignement et la jeunesse.
- CNAB, 7V485, CMHV, 2e AG, 1964, Rapport sur l'enseignement et la jeunesse.
- DRAME Mamadou, 2003, *Les arabisants au Sénégal (dans l'action sociale, culturelle, économique et politique-de 1973 à 1998)*, Thèse de doctorat, Paris VIII, 424.
- ETIENNE Gérard, « Les médersas : un élément de mutation des sociétés ouest-africaines », in *Politique étrangère*, 1997, volume 62, N°4, pp.613-627 ;
- GANSONRÉ Boukaré, 2020, *Dynamique de l'enseignement confessionnel islamique dans l'offre éducative au Burkina Faso de la période coloniale à 2014*, Thèse de doctorat unique, Université de Ouagadougou.
- JANIER Charles, 2010, *Les medersas algériennes de 1850 à 1960, monographie réalisée en 2010*.
- MARTY Paul, 1920, *Études sur l'islam et les tribus du Soudan*, Collection Revue du monde musulman, 4 tomes, Paris, Editions Ernest Leroux ;
- MOREAU René-Luc, 1982, *Les Africains musulmans*, Paris, Présence Africaine.
- OUNDA Mahamoudou, 2023, *Ahmed Simozrag, un penseur contemporain de l'islam*, Ouagadougou : éd. Téminiyis Éditions.
- OUNDA Mahamoudou, 2015, *Histoire de l'évolution des relations bilatérales entre l'Arabie saoudite et le Burkina Faso (1960-2010)*. Thèse de doctorat unique d'Histoire, Université de Ouagadougou.
- OUEDRAOGO Adama, 1996, *L'enseignement de l'arabe et de l'islam en pays mossi (Haute-Volta/ Burkina Faso)*, Thèse de doctorat, Paris, Université Paris X-Nanterre.

OUEDRAOGO Kouka Pierre, 2010, *Problématique des médersas et des écoles franco-arabes non-reconnues : cas de la Commune de Gon Boussougou*, Mémoire de fin de formation d'I.E.P.D., E.N.S. de l'Université de Koudougou.

OUEDRAOGO Mahamadi, 2004, *Enseignement de base et enseignement dans les médersas au Burkina Faso : cas de la province du Yatenga*, Mémoire de fin de formation d'I.E.P.D., E.N.S.K.

OUEDRAOGO Yacouba, 2015, *Les arabisants au Burkina Faso : formation et intégration socioprofessionnelle (1958-2012)*, Thèse de doctorat unique, Université de Ouagadougou.

OTAYEK René, 1993, « Des nouveaux intellectuels musulmans en Afrique noire », in *Le radicalisme islamique au sud du Sahara : da'wa, arabisation et critique de l'Occident*, Otayek René, (dir.), pp. 7-18, Karthala, Paris .

ROY Émile 2007, *Les medersas du Mali : l'influence arabe sur l'enseignement islamique moderne*, Mémoire de maîtrise en sciences humaines des religions, Québec : faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université de Laval.

SAWADOGO Salfo, 2007, *Medersas ou écoles franco-arabes au Burkina Faso : nécessité d'une réorientation des objectifs, Étude dans la province du Sanmatenga*, Mémoire de fin de formation, E.N.A.M.

SIDIBE Harouna, 2000, *Le système d'enseignement arabo-islamique au Burkina Faso*, Université Mohammed V, Faculté des sciences de l'éducation.

ZOUNDI B. Omar, 2003, *L'impact des medersas sur le développement de l'enseignement de base : cas de la province du Kadiogo*, Mémoire de fin de formation I.E.P.D., E.N.S.K, Koudougou.